Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France au Gabon

Libreville, le 17 novembre 2014

Conseil Consulaire du 5 novembre 2014

Comité local « aides à la scolarité »

– Procès-verbal –

Sous la Présidence de M. Etienne LEANDRE, Consul général de France à Libreville, s'est tenu le 25 septembre 2014 un Conseil Consulaire en formation « aide à la scolarité ».

I - Etaient présents.

Avec voix délibérative.

- M. Etienne LEANDRE, Consul général de France
- M. Norbert CHALON, Conseiller Consulaire et Pdt de l'UFE Gabon
- Mme Joëlle VALERI, Conseillère Consulaire.
- M. Hervé SEROL, Conseiller Consulaire, Conseiller à l'AFE, directeur de l'EPC d'Owendo.
- M. Georges SEILHAN, Pdt de l'ADFE Gabon
- M. Laurent ZIEGLER, Pdt de l'APE du Lycée Blaise Pascal de Libreville.
- Mme Dominique MONDJO, Pdte de l'association des familles franco-gabonaises
- Mme Benedicte DESCHAMPS, Conseillère de Coopération
- M. Jean Luc VIDAL, proviseur du Lycée Blaise Pascal
- Mme Josette MENUT, directrice de l'EPC de Gros Bouquet 1
- M. Isodoro MORO, directeur de l'EPC de Gros Bouquet 2
- Mme Anne BARBARIT, directrice de l'EPC « les Charbonnages »

Pour le pré-comité de Port-Gentil.

- M. Frédéric GRAPIN, chef de la chancellerie détachée
- Mme Sandra BELLON-GORAYEB, Conseillère Consulaire.
- M. Patrick JULIENNE, proviseur du Lycée Victor Hugo
- M. Alain GUILLO, directeur de l'EPC
- M. Laurent ESPEL, directeur de l'Ecole Léopold Sédar Senghor »

Ordre du jour.

- Mise en place d'un pré-conseil à Port Gentil.
- Rappel des résultats de la première commission nationale des bourses.
- Examen des dossiers individuels.

I – Mise en place d'une pré-commission à Port Gentil.

Comme convenu lors du Conseil Consulaire du 25 septembre 2014, un pré-conseil local s'est tenu à la chancellerie détachée de Port-Gentil afin de pré instruire les demandes des familles résidant sur place et d'obtenir l'avis des membres qui n'ont pu siéger au Comité

II – Rappel des décisions prises par la Commission Nationale des Bourses de juin 2014.

La 1ère Commission nationale a examiné 236 demandes de bourses scolaires (182 renouvellements et 54 nouvelles demandes) et a formulé 203 propositions d'attribution, 13 propositions d'ajournement et 20 propositions de rejet.

III – Examen des dossiers individuels.

Le Conseil Consulaire a examiné 67 dossiers concernant 78 enfants dont 16 demandes tardives, 9 renouvellements tardifs et 53 révisions.

A l'issue des travaux, le montant total des bourses déjà attribuées (Commission Nationale des Bourses de juin 2014) et proposées (Comité Consulaire d'attribution des bourses du 5 novembre 2014) est de 395.275.776,32 Fcfa et s'inscrit dans le respect de la dotation allouée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). /.